

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
ARRÊTÉ  
Le **Président de Limoges Métropole**  
du 20 décembre 2023

**Objet :** La **Commission** de la **Transition Énergétique et du Climat** (COTEC) a été créée par le **Président de Limoges Métropole** en vertu de l'article 1221-9 du **Code Général des Collectivités Territoriales** (CGCT) et de l'article 1221-10 du **CGCT**. Elle a pour mission de conseiller le **Président de Limoges Métropole** sur les questions relatives à la **transition énergétique et au climat**.

**Article 1er :** Le **Président de Limoges Métropole** délègue à **M. Cyril BRUNIE**, Directeur au sein du **Pôle Proximité et Environnement**, les fonctions de **Directeur général adjoint des services** au sein du **Pôle Proximité et Environnement**, pour la signature des documents relatifs à la **transition énergétique et au climat**.

**Article 2er :** Le **Président de Limoges Métropole** délègue à **M. Jean-Luc HAZARD**, Directeur au sein du **Pôle Proximité et Environnement**, les fonctions de **Directeur général adjoint des services** au sein du **Pôle Proximité et Environnement**, pour la signature des documents relatifs à la **transition énergétique et au climat**.

**Article 3er :** Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du **Président**, conformément aux dispositions de l'article 1, 1221-9 du **Code Général des Collectivités Territoriales**, à **M. Cyril BRUNIE**, Directeur au sein du **Pôle Proximité et Environnement**, pour la signature des documents relatifs à la **transition énergétique et au climat**.

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat**.
- Tout acte de commande et compte sous le logiciel #PROX toutes conditions générales d'achat de tout ordre de service de tous les marchés publics autres que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 15 000 € HT de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat**.
- Décompte mensuel et décompte final dans le cadre des marchés publics de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat**.
- Attestations de service fait, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, constatation de l'achèvement des travaux) relatives de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat**.
- Tout accord intervenant au contrat d'électricité sous demande de raccordement d'un nouveau site ou demande de travaux sur réseaux électriques.
- Toute demande de traitement prioritaire d'un site (gis et éolien).
- Toute demande de détachement d'un site (gis et éolien).
- Toute demande de modification de puissance d'un site (gis et éolien).
- Tout document lié à la demande de remboursement partiel de la TCEC (faisabilité sur la consommation finale d'électricité).
- Tout document lié à la demande de remboursements partiel de la TCEC (faisabilité sur la consommation sur les produits énergétiques).
- Tout document lié à la demande de Certificats d'Économies d'Énergie.
- Toute demande liée à un accord intervenant ou une modification d'un contrat d'achat.
- Toute responsabilité des dépenses dans le cadre de dépenses de versement de subventions de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat**.
- Actes relatifs à l'évaluation des marchés de la **Direction de la Transition Énergétique et du Climat** intervenant par d'appellements supplémentaires, notamment les

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Cyril BRUNIE, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



**ARR\_SIGN\_24673\_BRUNIE.pdf**  
(.pdf, 155,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**